

exclusif **la vie**

Dans un contexte politique et climatique tendu, la huitième édition de notre classement des départements met en évidence les efforts des territoires.

LE PALMARÈS DE L'ÉCOLOGIE

8^e édition

Pour la troisième année consécutive, c'est un département relativement urbanisé, l'Hérault, qui, après la Haute-Garonne en 2013 et la Gironde en 2012, est vainqueur de notre Palmarès 2014 de la volonté écologique. Une tendance qui confirme qu'il ne suffit plus d'être un département peu peuplé et faiblement industrialisé au sud de la Loire comme les précédents lauréats – l'Ariège en 2011, l'Aveyron en 2010, l'Ardèche en 2009 ou encore les Alpes-de-Haute-Provence en 2008 – pour remporter la « palme d'or » de notre classement.

Si l'Hérault est premier cette année, il le doit à la fois à la combinaison d'une politique volontariste (1^{er} en énergies renouvelables, 7^e en Agenda 21), mais aussi à une demande locale des consommateurs pour des produits de qualité et respectueux de l'environnement (1^{er} en consommation durable, 4^e en agriculture bio) et enfin à la volonté de préserver ses nombreux sites naturels (19^e en biodiversité). Mais ce palmarès permet de tirer d'autres enseignements, plus en lien avec l'actualité.

L'ÉCOLOGIE EN PLEINE TEMPÊTE

L'Hérault, quoique vainqueur mérité de notre Palmarès 2014, présente, en effet, une certaine fragilité, révélatrice de l'état actuel de l'environnement, en France et dans le monde. Ce département est à la fois grignoté par une urbanisation galopante (responsabilité locale) et en première ligne du changement climatique à venir (responsabilité mondiale). Une fragilité révélée par les pluies diluviennes et les inondations catastrophiques qui l'ont frappé à plusieurs reprises cet automne. Et, comme un symbole supplémentaire, Météo France annonce pour ce milieu de semaine une nouvelle alerte météo sur les départements du sud-est de la France. Un nouvel « épisode cévenol », le cinquième en moins de deux mois, est

Retrouvez le Palmarès de l'écologie 2014

SUR FRANCE BLEU



Le 6 novembre dans les éditions nationales d'information, sur les stations de France Bleu. Avec Olivier Nouaillas, journaliste à *La Vie*, comme invité spécial :

à 12 h 08, dans *France Bleu Midi ensemble*, présenté par David Aussillou ;

à 21 h, dans *On se dit tout sur France Bleu*, présenté par Vanessa Lambert.

Le 7 novembre à 21 h, dans *la Minute verte*, présentée par Valérie Barbe.

Et sur francebleu.fr

SUR FRANCE 3



Le 6 novembre dans les éditions régionales du 12/13 de France 3 Aquitaine, Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon.

Le 7 novembre à 10 h 15, dans *Aquitaine matin*, *Midi-Pyrénées matin* et *Languedoc-Roussillon matin*, sur les trois antennes régionales de France 3.

Et sur france3.fr

SUR LA CÔTE DE L'HÉRAULT, entre Petit et Grand Travers. À la place d'une route, le département a recréé des dunes, aménagé pistes cyclables et chemins piétonniers.



ainsi prévu dans l'Isère, la Drôme, l'Ardèche, les Bouches-du-Rhône, le Gard, mais aussi, de nouveau, l'Hérault. Loin des rivages consensuels, symbolisés au niveau mondial par le Sommet de la Terre à Rio en 1992 et en France par la tenue du Grenelle de l'Environnement en 2007 – date de la première année de notre Palmarès – l'écologie est sans doute entrée dans une zone de fortes turbulences, voire de tempêtes. Le violent conflit né autour du barrage de Sivens en est un des signes révélateurs. Avec une interférence de plus en plus forte entre le local et le global. D'ailleurs, la concomitance des résultats de notre 8^e Palmarès avec la remise officielle du 5^e rapport des climatologues du Giec devrait nous en convaincre.

L'ÉTAT GARANT DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Soit, en effet, nous prenons au sérieux ce que nous disent les plus grands climatologues mondiaux, à savoir que sans l'adoption de mesures pour limiter les gaz à effet de serre, le réchauffement climatique pourrait dépasser 4 °C d'ici la fin de ce siècle. Et alors, comme l'a souligné, Ban Ki-moon, le secrétaire général des Nations unies, le 2 novembre à Copenhague, « nous devons agir vite et de manière décisive si nous voulons éviter des conséquences destructrices ». Soit nous pensons que nous avons encore le temps et que le changement climatique n'est pas si grave que cela. Nous pouvons alors continuer de considérer le projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes en Loire-Atlantique ou la construction d'un barrage à Sivens dans le Tarn comme des dossiers strictement locaux, qui n'ont rien à voir avec les émissions de CO₂ (le transport aérien est un mode de transport particulièrement polluant), la protection des zones humides (des

écosystèmes fragiles qui, notamment, stockent du carbone) ou encore la politique de l'eau (bien commun menacé de rareté). D'où l'importance que ces dossiers ne soient pas uniquement gérés par des collectivités locales, soumises à des pressions... locales, mais aussi par l'État, en tant que défenseur de l'intérêt général.

ARTICULER LE LOCAL ET LE GLOBAL

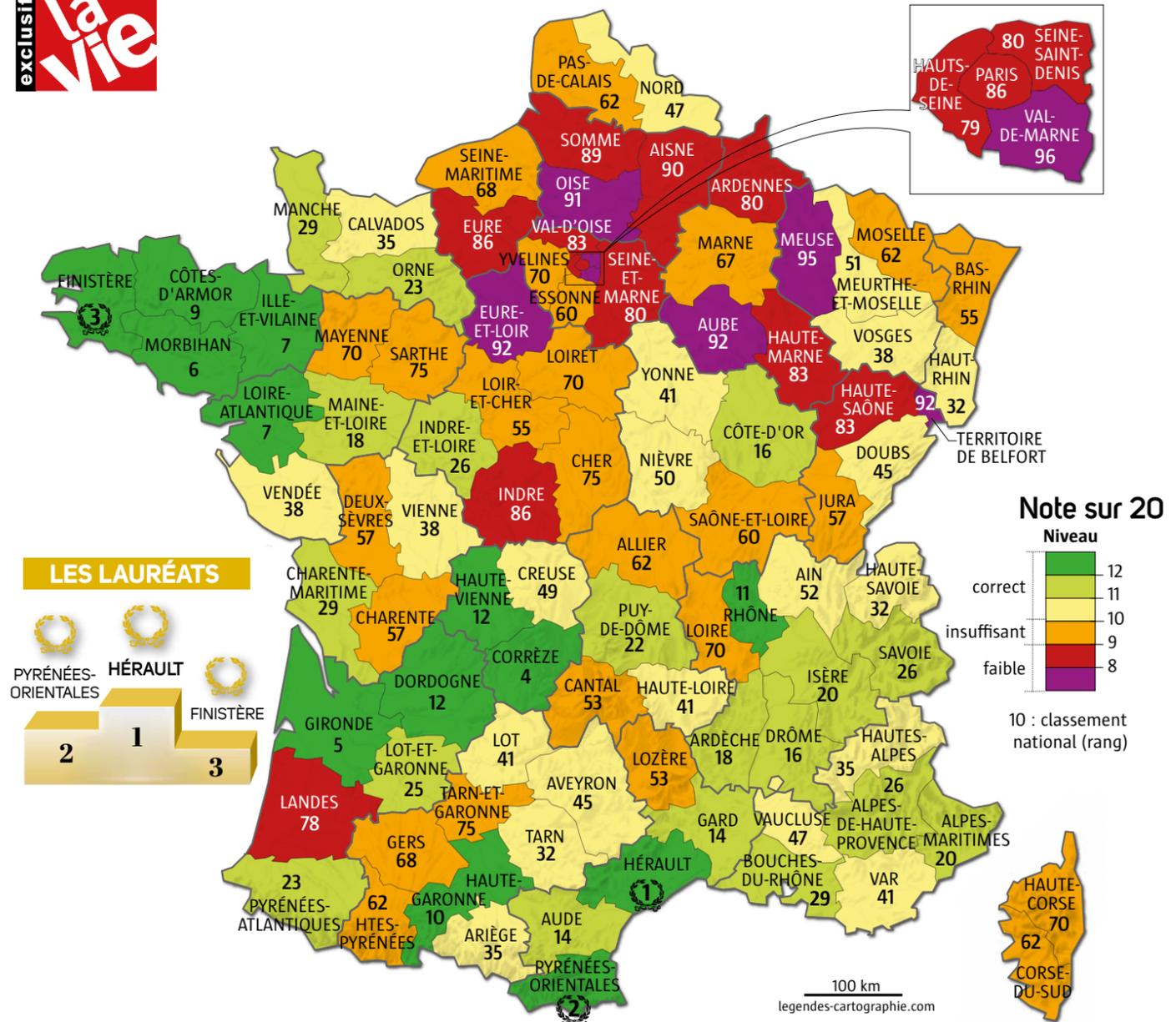
Dans l'entretien qu'elle nous a accordé, Ségolène Royal, ministre de l'Écologie, semble soucieuse de cette articulation entre le local et le global. D'où sa volonté que la loi de transition énergétique, avant tout faite pour que notre pays réduise considérablement sa facture énergétique et passe à une économie décarbonée, irrigue bien tous les territoires. Notre Palmarès de l'écologie, qu'on aurait tort de réduire à un classement des « bons » et des « mauvais » conseils généraux, a précisément pour but de montrer, année après année, les contours de cette nouvelle France verte. Celle qui, des collectivités locales aux associations de protection de la nature, en passant par les simples citoyens, est prête à relever cet immense défi.

OLIVIER NOUAILLAS

Comment cet indice a-t-il été calculé ?

» Pour chacun des huit critères retenus, chaque département reçoit une note allant de 0 à 20. Puis la somme totale (160 points au maximum) est divisée par 8, ce qui donne une note sur 20. C'est ainsi que l'Hérault, avec 117,5 points, obtient une moyenne de 14,7 sur 20. Le dernier, le Val-de-Marne, a quant à lui reçu 56,5 points, soit une moyenne de 7 sur 20.

PRÉPARATION DES CARTES : AURÉLIEN CULAT



Les huit critères du Palmarès 2014 de l'écologie

AGENDA 21

Issu du Sommet de la Terre qui s'est tenu à Rio en 1992, cet outil regroupe des politiques locales de développement durable pour le XXI^e siècle. Pour distinguer les départements selon ce critère, nous avons pris en compte le nombre de collectivités territoriales qui ont adopté un Agenda 21, sa variation depuis l'an dernier, ainsi que le pourcentage de la population concernée par un Agenda 21 en 2011. Source : Comité 21.

GESTION DES DÉCHETS

Interviennent dans ce classement les chiffres de la collecte et de la valorisation des déchets et leur évolution entre 2009 et 2011. S'ajoute à cela le nombre de sites pollués faisant l'objet d'une action publique et de sites produisant et/ou entreposant une forte quantité de déchets radioactifs. Sources : Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe), Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (Andra).

AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Le classement a été établi en prenant en compte le nombre de producteurs bio en 2013, la variation du nombre de producteurs 2012 et 2013, les surfaces cultivées en bio ou en conversion vers le bio et la part du bio dans la surface agricole utile du département en 2013. Source : Agence Bio.

RETROUVEZ SUR NOTRE SITE des précisions sur la méthodologie de notre Palmarès. www.lavie.fr

QUALITÉ DE L'AIR

Nous avons pris en compte pas moins de 11 indicateurs. Ceux-ci concernent les rejets de polluants atmosphériques, les concentrations moyennes des principaux polluants (oxydes de soufre, d'azote et particules fines), ainsi que les pics de pollution à l'ozone. Sources : Associations agréées pour la surveillance de la qualité de l'air (Aasqa), Registre français des émissions polluantes (Irep), ministère de l'Écologie.

CONSOMMATION DURABLE

Ce classement a été établi à partir du nombre d'Associations pour le maintien d'une agriculture paysanne (Amap) et de producteurs pratiquant la vente directe, ainsi que du nombre de commerces engagés dans une démarche bio et/ou équitable, rapportés au nombre d'habitants. Nous avons aussi apprécié le nombre de Ruches en activité et en construction en juillet 2014. Sources : Mouvement Colibris, le Marché citoyen et la Ruche qui dit oui.

QUALITÉ DE L'EAU

Notre calcul s'appuie sur la qualité de l'eau de consommation vis-à-vis des pesticides, sur celles des eaux de baignade et du milieu naturel : concentration moyenne en nitrates des eaux souterraines en 2011, teneur moyenne des cours d'eau en phosphates en 2012, moyenne des notes de l'indice poisson-rivière en 2011. Sources : ministères de la Santé et de l'Écologie, Agences de l'eau et Office national de l'eau et des milieux aquatiques.

PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ

Nous avons pris en compte le pourcentage d'espaces protégés dans le département en 2012, l'indice d'abondance des oiseaux communs entre 2001 et 2013, de l'abondance moyenne de papillons par jardin, et du taux de participation aux observatoires naturalistes et grand public. La nouveauté : le pourcentage de sols artificialisés entre 2006 et 2012. Sources : Muséum national d'histoire naturelle, ministère de l'Agriculture.

ÉNERGIES RENOUVELABLES

Outre la puissance d'électricité installée en éolienne, petite hydraulique, biogaz et biomasse, nous avons considéré le nombre de petites installations photovoltaïques et le ratio kilowatts/heure d'ensoleillement du département. Cette année, nous avons introduit au calcul le nombre de réseaux de chaleur vertueux. Sources : ministères de l'Écologie et du Logement.

Dans un contexte tendu, la ministre de l'Écologie Ségolène Royal entend promouvoir un nouveau modèle écologique.

« La transition énergétique doit irriguer tous les territoires »

Dans le salon d'attente de son ministère, une photo représentant un joli champ de coquelicots avec cette légende : « *Un symbole de résistance à l'hégémonie de la culture céréalière – Deux-Sèvres (mai 2002).* » Ségolène Royal, ministre de l'Écologie dans le gouvernement Valls depuis avril 2014, a toujours revendiqué son investissement en faveur de l'écologie dans la région Poitou-Charentes dont elle fut longtemps la présidente. « *C'est parce que j'ai fait des réalisations concrètes dans ma région que mes interlocuteurs, notamment les associations de protection de la nature, me donnent du crédit au niveau national.* »

À l'issue d'une semaine intense pour le ministère de l'Écologie, tour d'horizon avec une ministre présente sur tous les fronts. Du local au global, de l'avenir du projet contesté de barrage de Sivens dans le Tarn au grand défi climatique.

LA VIE. Que vous inspire notre 8^e palmarès de l'écologie ?

SÉGOLÈNE ROYAL. C'est une excellente initiative et vos critères sont intéressants, mais, permettez-moi de vous le dire amicalement, il me semble qu'ils ne permettent pas de rendre compte avec suffisamment d'exactitude des réalisations effectives sur le terrain. Pendant dix ans, j'ai engagé le Poitou-Charentes dans la voie de l'excellence environnementale : première région sans OGM dès 2004, plan « Terre saine, zéro pesticides » avec les communes, plan photovoltaïque avec, pour la première fois, une intervention majeure de la Banque européenne d'investissement, construction du premier lycée de l'après-pétrole et chauffage au bois dans les établissements, sauvetage du Marais poitevin (deuxième zone humide de France) et bien d'autres choses encore. Je ne retrouve pas notre volontarisme et ses résultats dans votre classement. Mais la bonne nouvelle de ce Palmarès 2014, c'est que les nombreuses initiatives que vous recensez

montrent que le mouvement est lancé : la loi sur la transition énergétique, qui vient d'être votée par l'Assemblée nationale, va irriguer les territoires et leur permettre de se mobiliser pleinement.

Justement, si votre loi a été votée à une large majorité, dont les députés d'Europe Écologie-Les Verts, des associations comme le Réseau action climat en soulignent les insuffisances, notamment en matière de financement.

S.R. Je pense, au contraire, qu'il y a dans cette loi tous les outils pour entraîner une mobilisation générale. Dans les territoires, avec les appels à projets pour « 200 territoires à énergie positive », pour les territoires « zéro gaspillage, zéro déchet », ou encore les 1500 méthaniseurs en milieu rural. Dans les entreprises, car elles ont toutes à y gagner en compétitivité, et les filières d'avenir de la croissance verte vont pouvoir se déployer. Et chez les particuliers qui, avec le crédit d'impôt transition énergétique et le prêt à taux zéro simplifié, vont pouvoir engager des travaux de rénovation énergétique de leur logement et faire baisser leurs factures. Un fonds de 1,5 milliard va compléter ces moyens. Sans oublier la ligne de crédits de 5 milliards d'euros

« LES BONNES DÉCISIONS SONT CELLES QUI NE SONT PRISES EN OTAGE PAR AUCUN LOBBY, QUEL QU'IL SOIT. »

ouverte par la Caisse des dépôts et consignations, qui va aider les communes à mieux isoler leurs bâtiments. La loi met en place des moyens concrets et accessibles à chacun. C'est le moment d'accélérer le mouvement.

Vous avez tenu à ajouter l'expression « croissance verte » à votre loi. Pourquoi ?

S.R. Parce que la transition énergétique est une formidable chance de créer de nouvelles activités et des emplois durables.

Je pense même que c'est le principal levier de sortie de crise : un nouveau modèle de développement et de société qui va redonner du souffle à notre pays.

En revanche, le budget du ministère de l'Écologie est pour la troisième fois en baisse, cette fois de 5,81 %. Avez-vous les moyens de vos ambitions ?

S.R. L'efficacité de l'action publique, ce n'est pas systématiquement dépenser plus : c'est dépenser mieux. C'est serré,



SÉGOLÈNE ROYAL est ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie depuis avril 2014.

LIONEL GUERICOU VISUAL PRESS AGENCY

que la France ait adopté, pour la mutation de son modèle énergétique, une des lois les plus complètes et les plus ambitieuses d'Europe, a fait bouger les autres pays. C'est aussi notre responsabilité politique, en tant que pays hôte du sommet mondial sur le climat de décembre 2015, d'être exemplaires chez nous.

Un jeune homme est mort à l'emplacement du futur barrage de Sivens. Faut-il abandonner ce projet qui n'est, pour le moment, que suspendu ?

S.R. C'est la responsabilité du maître d'ouvrage, le conseil général du Tarn. J'ai, pour ma part, mandaté dès le 8 septembre deux experts pour examiner en détail ce projet de barrage et tenu à rendre public leur rapport. Mon rôle n'est pas de décider à la place des élus locaux, mais d'aider à construire des solutions justes et efficaces, garantes de l'intérêt général. C'est pourquoi j'ai pris l'initiative de recevoir au ministère toutes les parties prenantes : élus du département et de la région, représentants des professions agricoles, associations de défense de l'environnement et services de l'État. (Cet entretien a été réalisé le 31 octobre en soirée, avant la réunion prévue le 4 novembre avec les élus du conseil général du Tarn au ministère de l'Écologie.)

Que ce soit l'aéroport Notre-Dame-des-Landes, le barrage de Sivens, des grands stades de foot, la ferme des 1000 vaches, est-ce que ce sont pour vous des « grands projets inutiles », comme le dénonce la très grande majorité des associations environnementales et des écologistes ?

S.R. Il faut du dialogue. Et adapter les projets aux vrais besoins des territoires, en particulier en améliorant la consultation du public sur les grands projets d'infrastructures. On ne doit ni laisser faire n'importe quoi ni laisser la violence interdire les projets d'équipement du pays. Les bonnes décisions sont celles qui ne sont prises en otage par aucun lobby, quel qu'il soit. Ni par ceux qui sont systématiquement hostiles à tout aménagement, ni par ceux qui considèrent qu'on peut imposer n'importe quel équipement sans prendre en considération son impact environnemental et l'équilibre nécessaire des écosystèmes naturels qui nous rendent des services vitaux. INTERVIEW OLIVIER NOUAILLAS

mais je trouve normal que mon ministère prenne sa part de l'effort collectif demandé à la nation.

Vous dénoncez souvent ce que vous appelez « l'écologie punitive ». Mais n'est-ce pas le but de la fiscalité de réorienter les comportements des ménages vers des pratiques plus respectueuses de l'environnement ?

S.R. On peut le faire de façon positive. Si ce n'est que de la contrainte, les gens vont essayer de la contourner. La fiscalité écologique est un bon principe, mais il faut en même temps que chacun ait la possibilité d'opter pour un meilleur comportement, par exemple pour des voitures propres, électriques notamment, plutôt que pour

des véhicules polluants. Il faut des alternatives accessibles, car si les gens n'ont pas d'autre choix, ils se sentent piégés. Il faut au contraire leur donner envie pour qu'ils agissent avec enthousiasme et citoyenneté.

Le document final du 5^e rapport du Giec vous sera remis cette semaine par Rajendra Pachauri. Pensez-vous que les conditions existent pour arriver à un accord mondial pour la Cop 21 à Paris ?

S.R. Ce sera très difficile. Mais l'Europe vient récemment de faire un gros effort en adoptant un plan climat qui prévoit la réduction de 40 % de ses émissions de gaz à effet de serre pour 2030. Il y a sept mois, quand je suis arrivée à la tête de ce ministère, c'était loin d'être gagné. Mais le fait

1er L'Hérault Une beauté vulnérable

Ses atouts sont nombreux : agriculture bio, énergies renouvelables, biodiversité remarquable... Mais ce département est menacé par une urbanisation galopante.

environnement

Très haut dans le ciel, il tourne au-dessus du principal piton du cirque de l'Infernet, à proximité des gorges de l'Hérault. Est-ce un aigle de Bonelli, véritable « seigneur de la Méditerranée » avec son corps blanchâtre et ses ailes sombres, une espèce emblématique et protégée ? Ou bien un circaète jean-le-blanc ? Ou bien tout simplement un faucon pèlerin ? Le passage a été si rapide que l'incertitude demeure. « De toute façon, même si c'était un Bonelli, on ne vous le dirait pas forcément, car pour le préserver nous maintenons un certain secret sur les aires géographiques qu'il fréquente. » Olivier Scher, responsable des projets faune au Conservatoire d'espaces naturels (Cen) du Languedoc-Roussillon et David Lacaze, chargé de la « mission Bonelli », savent de quoi ils parlent. Depuis des années, ils observent avec leurs jumelles et leurs relevés les trajets de ce rapace fascinant.

En chute considérable à la fin du XX^e siècle et déclaré à ce titre « en danger » dans la liste des oiseaux nicheurs de France, puis bénéficiant de plans d'actions nés de la Convention internationale sur la diversité biologique, les aigles de Bonelli regagnent, en tout cas, du terrain. De 22 couples au début des années 2000, ils sont passés à 32 aujourd'hui dont 7 rien que dans l'Hérault, qui recense le plus de sites connus dans la région Languedoc-Roussillon. Il faut dire que la garrigue est son milieu de prédilection. Et ici, en cette matinée de septembre, elle embaume : des odeurs de thym et de romarin conjuguées et puis ce soleil qui éclaire, par intermittence, les causses et les pitons rocheux. « Ici, on respire et on admire », confie Méлина Choupin, jeune animatrice de ce site Natura 2000 des gorges de l'Hérault, qui doit cependant faire face à une surfréquentation touristique durant les mois d'été. Nature sauvage, mais aussi nature fragile...

À la rédaction de La Vie, quand les résultats du palmarès écologique 2014 sont tombés et que le département de l'Hérault est sorti en tête, nous avons eu un moment d'arrêt. Non pas que les points forts de ce département, selon nos huit critères, soient négligeables : 1^{er} en énergies renouvelables, 1^{er} en

consommation durable, 6^e en agriculture bio, 7^e en Agenda 21 etc. Mais ces résultats nous sont parvenus le même jour que le premier épisode cévenol avec ces inondations catastrophiques (quatre morts dans un camping, une partie de Montpellier inondée...). Depuis, trois autres orages se sont ajoutés, avec leurs pluies diluviennes et leurs torrents de boue (voir *La Vie* n° 3607 du 16 octobre). Et ce reportage que vous êtes en train de lire a commencé par une alerte météo rouge dans l'Hérault pour se terminer par une alerte rouge dans le Gard.

« Nous sommes un territoire assez exceptionnel, à la fois très riche en biodiversité, mais aussi très menacé par le changement climatique », nous confirme Céline Mesquida, la jeune présidente – elle a 31 ans – de la Fédération régionale associative pour la protection de la nature et de l'environnement (Frapne) du Languedoc-Roussillon, qui regroupe une centaine d'associations et 6000 adhérents. Habitant elle-même un des quartiers de Montpellier inondés par la crue du Lez, elle recense « trois éléments conjugués qui nous fragilisent : la pluviométrie cévenole, le réchauffement des températures de la Méditerranée, mais aussi une urbanisation à outrance ».

Un diagnostic que partage Monique Pétard, vice-présidente PS du conseil général chargée du développement durable. « C'est un des départements de France où tout le monde a envie de vivre : pour le soleil, la mer, ses milieux préservés. Savez-vous que depuis plus de 15 ans, nous accueillons ainsi plus de 1250 nouveaux arrivants par mois ? Mais c'est aussi un paradoxe, car avec plus d'un million d'habitants depuis 2010, c'est souvent le chômage qui est au rendez-vous, avec un étalement urbain de plus en plus problématique (+ 11 % de terrains artificialisés entre 2006 et 2012, ndlr). De plus, tous les rapports scientifiques confirment que nous sommes également devenus un hot

« La pluviométrie cévenole, le réchauffement de la Méditerranée, et l'urbanisation à outrance nous fragilisent. »

DANS LE CIRQUE DE L'INFERNET, l'animatrice Natura 2000 Méлина Choupin et les naturalistes David Lacaze et Olivier Scher veillent sur la faune, en particulier sur les aigles de Bonelli.



MONTPELLIER, sa cité de la Pergola, modèle de basse consommation énergétique et son théâtre Jean-Claude-Carrière, prix national 2014 de la construction bois.



PHILIPPE CARBONNEL, du conseil général, a contribué à recréer un espace dunaire sur le lido entre Palavas et La Grande-Motte.





LES GORGES DE L'HÉRAULT à Saint-Guilhem-le-Désert ont été labellisées Grand Site de France.

spot du changement climatique, avec une Méditerranée qui a gagné presque 2 °C en un demi-siècle et dont les eaux de surface flirtent parfois avec les 24 ou 25 °C, alors que les cyclones se forment à partir de 26 °C. Ce qui risque d'aggraver deux grandes vulnérabilités que nous avons déjà : la ressource en eau et l'érosion du littoral. »

Lucide sur les dangers qui le menacent, l'Hérault n'est pas resté impassible face aux périls. Dès 2003, il a adopté un Agenda 21 ambitieux, dont l'état d'esprit a irrigué tout le département. À son actif, 74 réalisations concrètes : de la ville de Montpellier à l'étang de Thau, en passant par le littoral surfréquenté et les causses désertiques – dont deux sont labellisés « Grands Sites de France » (le cirque de Navacelles et les gorges de l'Hérault à Saint-Guilhem-le-Désert). Déjà, à Montpellier, les bâtiments ont commencé leur mutation bien avant la loi de transition énergétique.

Ainsi, la Pergola, une cité jadis délabrée avec ses 496 logements sociaux, est devenue, en 2013, un modèle de basse consommation énergétique. Isolation, double vitrage, douches à la place des baignoires, ampoules économes, chaudières à condensation, chasses d'eau économique... « On n'a pas été jusqu'à mettre des toilettes sèches, sourit Vivian Rodriguez d'Hérault Habitat, mais on a montré que l'écologie, ce n'était pas pour les bobos mais pour tout le monde. Et que pour la population, cela pouvait passer par une baisse des charges d'eau et d'électricité jusqu'à 400 € par an. »

Sur le littoral, c'est un autre combat, beaucoup plus difficile qui a été engagé. Face à l'érosion du trait de côte – « on perd un mètre de plage par an sur un linéaire de 90 km » – le conseil général a engagé sur sept sites – du golfe d'Aigues-Mortes à la plage de Vendres en passant par le lido de Sète à Marseillan – des travaux titanesques, qui vont du rechargement en sable à la reconstruction de dunes en passant par le recul de routes. À seulement une quinzaine de kilomètres du centre-ville de Montpellier, entre la station de La Grande-Motte et ses immeubles hérités des années 1970, et les pavillons de Carnon, le lido du Petit et du Grand Travers a vu son environnement complètement modifié. « On a fait reculer la route et les parkings de plusieurs centaines de mètres, amené 400000 m³ de sable, planté des ganivelles, créé des pistes cyclables, des cheminements piétonniers... », détaille Philippe Carbonnel, chargé de la gestion de l'eau au sein du conseil général. Le résultat est saisissant : des zones humides recréées, des dunes en cours de reconstitution, une biodiversité retrouvée et un calme apaisant.

« Aujourd'hui, tout le monde est ravi, mais pour un an de travaux, il a fallu plus de dix ans de concertation avec plus de 5000 signatures contre le projet ! Comme en Vendée, avant Xynthia, les habitants du littoral sont parfois dans une sorte de déni face au changement climatique, souligne-t-il. Inquiétant, car peut-être qu'un jour, il faudra faire reculer les maisons construites en bord de mer. Et là, ce sera une autre histoire... »

Est-ce la fragilité naturelle de son territoire qui a rendu le bassin de Thau aussi conscient des enjeux écologiques ? En tout cas, dans cette lagune étirée, située entre Montpellier et Béziers, un organisme, le Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE), a su fédérer un nombre considérable de projets en faveur de l'environnement. Avec ses 15 structures membres, ses sept salariés mais aussi son réseau d'animateurs, il a touché en 2013 plus de 40000 personnes, dont 15000 scolaires. « Nos best-sellers, ce sont à la fois des animations comme "La petite pêche au trésor à l'épuisette", "Histoire d'huîtres", "Le mystérieux hippocampe", l'animal emblématique de la lagune, mais aussi l'exposition Eau vu d'en haut », détaille Adeline Rumpler, une de ses dynamiques animatrices.

De plus, en 2008, le CPIE a mis en place les Paniers du Thau, un circuit court à base des produits locaux de la lagune (poissons, coquillages...). Mais contrairement aux Amap, les commandes se font librement par Internet sans obligation régulière d'achat. « Devant le succès, nous l'avons étendu à tous les produits du territoire de Thau : légumes, fruits, viandes, huile d'olive, miel. Et aujourd'hui, plus de

1000 familles viennent s'approvisionner dans nos marchés qui se tiennent une fois par semaine dans sept villages répartis autour de la lagune ». « C'est super sympa comme contact, avoue Annie Castaldo, 54 ans, conchylicultrice sur l'étang. Pour moi qui ne travaille qu'avec des naissains nés en mer, et surtout pas avec leur bazar d'huîtres triploïdes, cela m'a permis de faire connaître à des consommateurs locaux nos méthodes d'élevage 100 % naturelles. »

L'agriculture bio, ou tout ce qui s'en rapproche, a également le vent en poupe dans l'Hérault. Occupant 14683 hectares, elle représente en effet 7,5 % de l'ensemble des surfaces cultivées du département contre à peine 3 % au niveau national. Avec un secteur en pointe : la vigne. Témoin, le parcours de Nathalie Caumette, 47 ans, installée à Autignac, un petit village de 800 habitants à une vingtaine de kilomètres au nord de Béziers. « Quand nous nous sommes installés ici, en 1996, François, mon mari, a été un des premiers à revêtir une combinaison sur son tracteur quand il traitait. Mais cela ne nous plaisait pas de travailler avec tous ces produits avec des têtes de mort sur les étiquettes. Et qu'on nous conseillait de pulvériser tous les 12 jours en préventif contre l'oïdium, le mildiou et les vers de la grappe ! Très vite, on a voulu diminuer le nombre de traitements, mais ce n'est pas si simple d'arrêter du jour au lendemain. Cela demande du temps et on n'est passé certifié bio qu'en 2006. »

Un exemple contagieux dans le bon sens du terme : « Dans l'AOP de Faugères, dont je suis devenu la présidente, sur 2000 hectares cultivés, représentant 56 caves et une coopérative, 30 caves, soit 600 hectares, sont désormais en bio. » Avec un travail particulier sur la suppression des herbicides, en lien avec une prise de conscience de la fragilité de la ressource en eau. « Ici, c'est un climat très méditerranéen. Notre problème, ce ne sont pas les épisodes cévenols, qui concernent l'autre partie du département, mais plutôt le manque d'eau. Nous ne sommes pas loin du stress hydrique. »

Pas assez d'eau ici, trop d'eau là-bas, une nature encore préservée dans les causses, une nature grignotée sur le littoral : l'Hérault, bien que premier, cherche le bon dosage.

TEXTE OLIVIER NOUAILLAS

PHOTOS ANNE VAN DER STEGEN POUR LA VIE

NATHALIE CAUMETTE, présidente de l'AOP Faugères, au milieu de sa vigne certifiée bio depuis 2006, à Autignac.

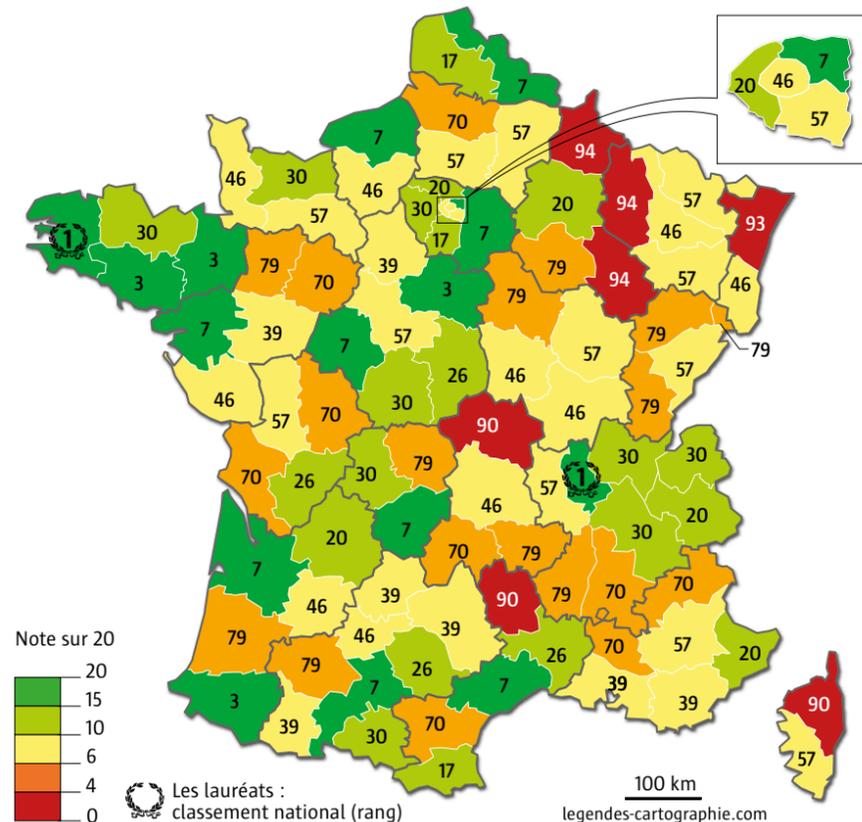


ANNIE CASTALDO, conchylicultrice à Marseillan, adhère aux Paniers de Thau, un circuit court qui met à l'honneur les produits de la lagune.

Le collège La Tourelle, à Quimper, a mis le développement durable au programme. De l'entretien du parc à la cuisine bio et locale, toute l'équipe pédagogique joue le jeu.

Dans le Finistère, le collège rend les écoliers plus respectueux de l'environnement

AGENDA 21



heure en plus du programme normal, car la démarche Agenda 21 est purement volontaire. « Nous fonctionnons sur nos fonds propres, explique Béatrice Govart, principale du collège. L'Agenda 21, c'est du temps supplémentaire pour les professeurs comme pour les agents. C'est toute l'équipe pédagogique qui est mobilisée sur le sujet. » Tri du papier aux photocopieurs, récupération des cartouches d'encre, des piles et des téléphones portables, l'effort est global. Et il n'est pas passé inaperçu, le collège étant devenu l'an dernier le premier établissement à décrocher le label Finistère durable, décerné par le conseil général.

GROS TRAVAIL SUR LE GASPILLAGE

Ce prix est depuis fièrement exposé dans la cantine. Une cantine bio, bien entendu. « Environ 20 % du repas est biologique, tous les jours, assure Éric Gloaguen, chef cuisinier. Mais on n'est pas dans la course aux pourcentages. Je suis venu au bio par souci environnemental. Je suis au contact d'enfants toute la journée, et si je ne fais rien pour leur avenir, ça n'a aucun sens. » Presque tous les produits laitiers et

les céréales sont bio, et de plus en plus de légumes viennent d'un maraîcher de la région. « Cette année, nous allons afficher des cartes du secteur pour montrer aux élèves d'où vient la nourriture », prévoit le cuisinier. L'approvisionnement local permet tout à la fois de réduire les coûts et d'améliorer la qualité des repas. Autre astuce : toutes les pâtisseries et les tartes salées sont préparées sur place.

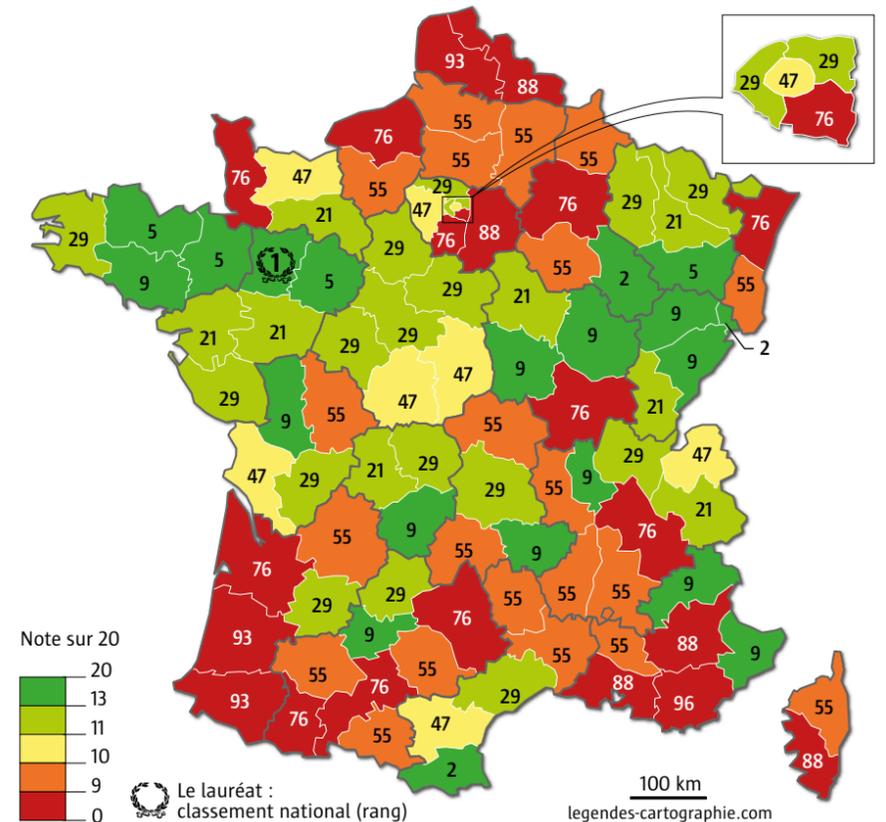
Un gros travail a également été fait sur le gaspillage alimentaire. Les parts sont ajustées à l'âge des élèves, et les cuisiniers pèsent le surplus à la fin de chaque service pour mieux prévoir les doses la fois suivante. « On a mis en place une table de troc, une sorte de système d'échange entre élèves des fruits et des produits laitiers encore emballés, explique Éric Gloaguen. Et ça cartonne ! » Le cuisinier, qui n'hésite pas à aller voir les élèves à la fin du service pour leur demander ce qu'ils ont aimé ou pas, organise aussi des menus à thème avec les profs d'espagnol, d'anglais, de SVT. « Mais ça reste ludique, assure-t-il. Des cours, ils en mangent assez ! »

AURÉLIEN CULAT



LES COLLÉGIENS de La Tourelle ont creusé une mare pédagogique.

GESTION DES DÉCHETS



Laboratoire de l'économie circulaire, le centre de traitement des déchets de Pontmain est aussi le point de départ d'un cycle vertueux dans tout le département.

En Mayenne, un centre pour valoriser les poubelles

Rien ne se perd en Mayenne : « Nous voulons faire du déchet le meilleur usage », assure Laurent Généau de Lamarrière, directeur du service Environnement au conseil général, qui possède le centre de traitement de Pontmain. La majorité des déchets – non recyclables ou compostables – du département y est incinérée pour produire de la vapeur, vendue à une usine voisine qui fabrique du lait déshydraté. « Nous avons vraiment un bon partenariat, et l'usine continue à investir. C'est une illustration de l'économie circulaire, vertueuse en aménagement du territoire et en création d'emploi. »

Mais l'incinération n'est pas une fin en soi, prévient Laurent Généau de Lamarrière : « La priorité est d'abord de réduire les déchets. C'est un ensemble d'attitudes qui fait que l'on est vertueux,

pas seulement la valorisation énergétique. » Outre des actions de communication sur le tri et le compostage, le département facture au poids les ordures non recyclables que les communautés de communes lui confient.

PAIEMENT AU POIDS DES ORDURES

Une tarification répercutée sur les citoyens via la redevance incitative. « C'est un bon outil, explique Jean-Pascal Henri, à la communauté de communes du Pays de Mayenne. Depuis janvier, les citoyens y payent le ramassage selon le poids de leur poubelle. Nous avons déjà des résultats sur les huit premiers mois de l'année : une réduction de 21 % des ordures ménagères résiduelles, soit 892 tonnes, et une augmentation de 26 % des déchets recyclables, qui eux sont collectés gratuitement. » A.C.

LE PALMARÈS

Avec quelques graines, Jean-Jacques Mathieu a ensemencé des champs. Et relancé les variétés ancestrales de céréales.

Dans l'Aude, un paysan redonne vie aux variétés anciennes

Certains grains font germer de belles histoires. Comme ceux de sarrasin qu'une vieille Ariégeoise a portés à Jean-Jacques Mathieu il y a quelques années. Un précieux kilo : une variété locale centenaire, que le paysan-meunier a semée, récoltée, ressemée, moulue, vendue, donnée. « Il n'y avait plus de sarrasin en Ariège ni ici, en Aude, raconte-t-il. Maintenant, il y a une trentaine de producteurs, et des crêpiers bio qui s'installent sur les marchés. Et tout ça, c'est reparti avec la poignée de lamémé ! »

PARTI DE PAS GRAND-CHOSE

Il y a 15 ans, Jean-Jacques Mathieu était loin de s'imaginer sauver des variétés anciennes et lancer des vocations dans l'agriculture biologique. Fils de paysans du Lot-et-Garonne, il a vu ses parents abandonner la terre dans les années 1980,

victimes des variations des cours des céréales. « J'ai fait des études de philosophie à Toulouse, je ne pensais pas revenir à la terre. Mais peut-être qu'il en reste toujours quelque chose... » La naissance de son premier enfant aidant, il saute le pas, achète de la terre à Tréziers, dans l'Aude, et fait le pari de vivre sur 20 hectares, au milieu des grandes exploitations céréalières de plusieurs centaines d'hectares. « On est parti de pas grand-chose, de quelques graines, et il a réussi à en faire des champs, explique sa compagne Patricia. Ici nous sommes autonomes, nous avons les pâtes, la volaille, les œufs, le cochon, les légumes, les fruits... »

Ce paysan doit en partie sa réussite à la recherche publique. En signant en 2003 un contrat d'expérimentation avec l'Institut national de la recherche agronomique (Inra), il a pu avoir accès à des dizaines de



JEAN-JACQUES MATHIEU, paysan-meunier, sème à tous vents sarrasin, pois et petit épeautre.

variétés de céréales anciennes, pour certaines millénaires. Les chercheurs, eux, étaient bien heureux de les sortir des frigos pour les étudier *in vivo*. « J'ai 150 variétés de blé tendre, explique-t-il. Maintenant, je les cultive tous dans le même champ, pour favoriser le brassage génétique. Sinon, au bout de cinq ou six ans, les variétés dégènerent. » Petit épeautre, sarrasin, pois, blés tendre et dur, amassés au cours de ses voyages ou apportés par des bienfaiteurs, sont moulus sur place, à la meule de pierre, à faible vitesse, pour ne pas perdre leurs qualités nutritionnelles.

VENTE EN CIRCUIT COURT

Le téléphone sonne. Un céréalier de Charente. « Bien sûr, je peux faire ça ; du blé dur, en général, j'en donne 25 kg, explique Jean-Jacques Mathieu. Et quand tu en as assez pour m'en redonner, dans deux ou trois ans, tu me renvoies 25 kg, je les mets en mélange avec le mien. Ah non, ne me le redonne pas avec du blé moderne ! Faut pas mélanger ça avec un grain tout trafiqué, tout rachitique ! D'accord, on fait comme ça, à bientôt. » Des coups de fil comme celui-ci ne sont pas rares : le céréalier bio sème à tous vents. « Je ne suis pas sectaire, je donne aussi du blé ancien aux conventionnels. D'ailleurs, certains sont passés au bio comme ça. Au solstice d'été c'est un vrai champ de fleurs. On a des blés qui fleurissent rose

fuchsia, bleu turquoise, jaune pétant, c'est impressionnant. Quand les paysans voient ça... » Les rendements sont aussi supérieurs aux variétés bio modernes, car ces blés hauts vont puiser très profondément dans le sol les nutriments dont ils ont besoin.

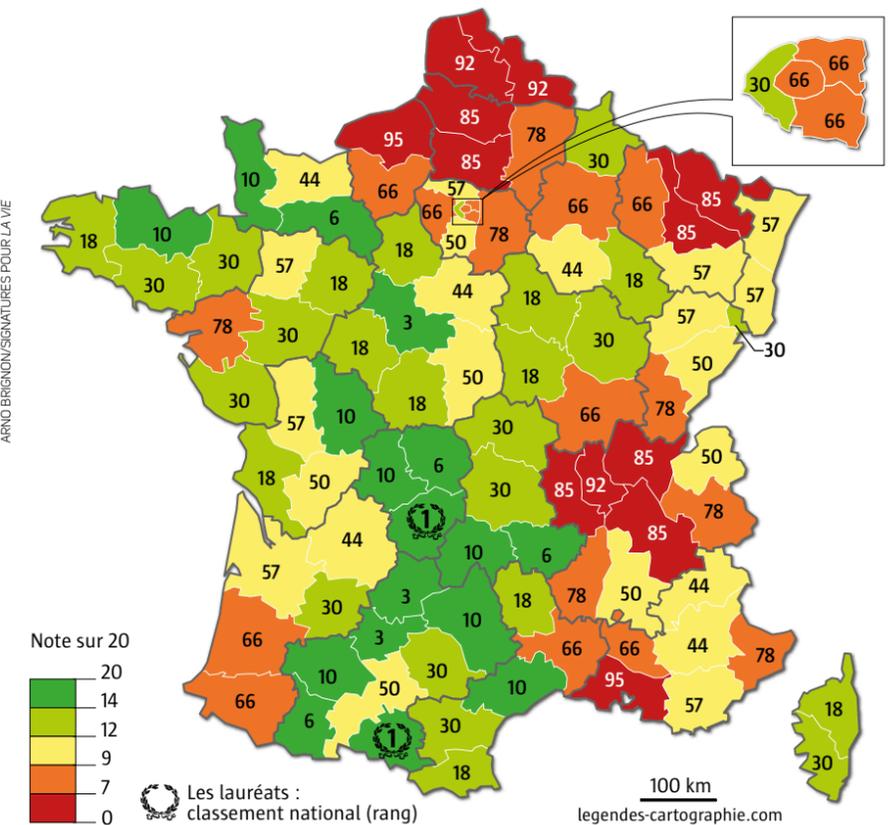
La vente se fait en circuits courts, à des boulangers, des particuliers, mais aussi à des collèges, qui servent aux élèves les pâtes fabriquées à la ferme par Patricia. « On vend tout sur un rayon de 50 km », se félicite Jean-Jacques Mathieu, qui peut aussi se targuer d'avoir grandement aidé le lancement de la filière Flor de Pèira. Une marque lancée, il y a trois ans, par le Biocivam, l'association audoise de promotion de l'agriculture biologique. Le but : proposer aux boulangers et particuliers une farine bio locale moulue sur pierre. « On s'est rendu compte en 2010 que les boulangers bio se fournissaient en dehors de la région, explique Kristel Moinet, animatrice de la filière, qui aujourd'hui irrigue 18 boulangeries, 12 Amap et 14 magasins bio, pour un total de 110 tonnes de farine de blé. Nous arrivons à participer au changement d'échelle de la bio en maintenant les principes de base d'une bio locale et militante. Et cette année, nous étendons la gamme à l'épeautre, au sarrasin et au seigle. » Nul doute que le terroir audois, qui a vu 42 agriculteurs se convertir ou s'installer en bio l'an dernier, est propice à faire germer de nouvelles histoires. A.C.

LE PALMARÈS

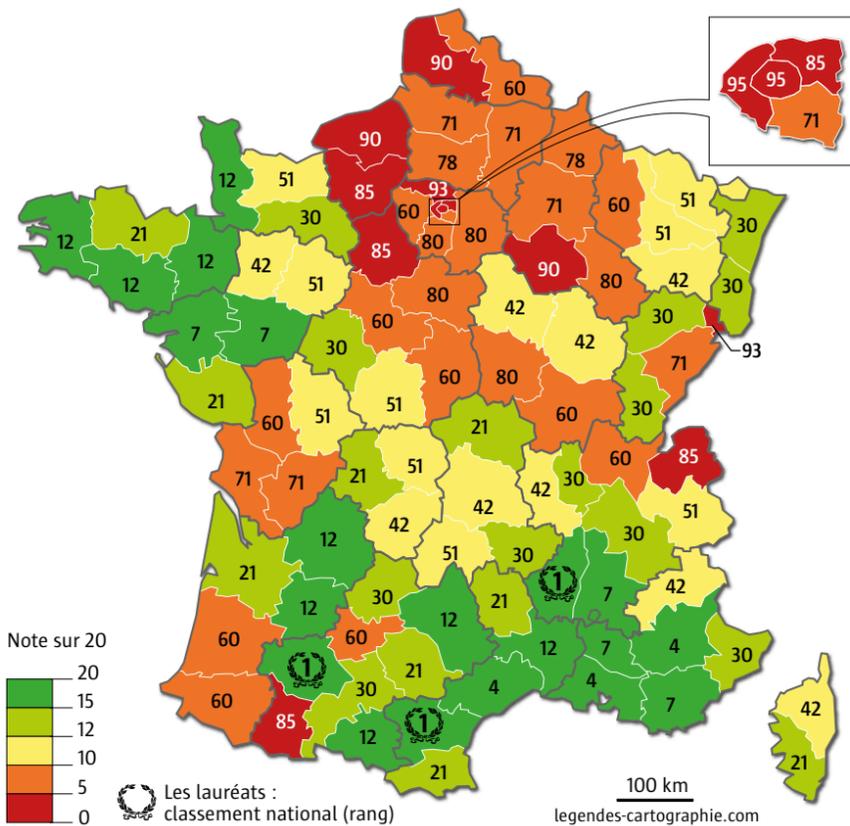
Inaugurée il y a un an, la station de mesure de Pamiers a densifié le réseau d'observation des polluants atmosphériques dans la région.

En Ariège, l'air pur est sous étroite surveillance

QUALITÉ DE L'AIR



AGRICULTURE BIOLOGIQUE



l'Oramip ne veut pas s'arrêter là, et compte organiser des campagnes de mesures dans les vallées de Foix et de Saint-Girons.

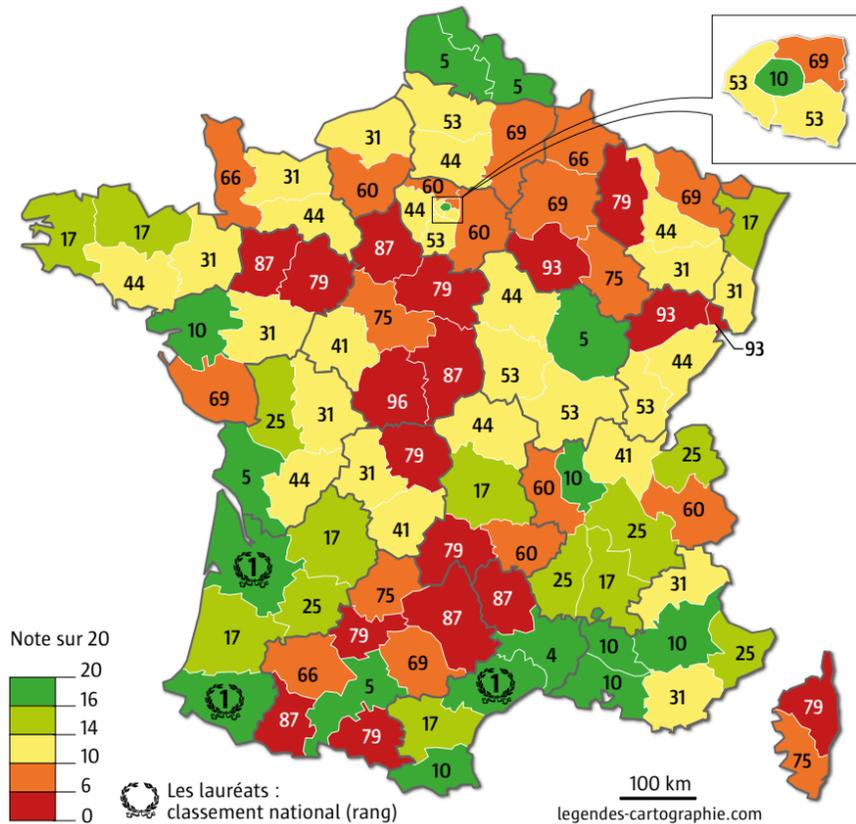
LE PROBLÈME DU CHAUFFAGE AU BOIS

Car l'Ariège n'est pas à l'abri des pics de pollution : « Les polluants atmosphériques circulent, explique Dominique Tilak, vous ne respirez pas forcément la pollution que vous produisez. Des masses d'air peuvent venir d'ailleurs. Nous avons aussi la problématique du chauffage au bois, qui est très émetteur de particules fines. Nous aimerions mieux l'appréhender et travailler avec la région sur les pratiques des particuliers. » Aux pouvoirs publics locaux, qui soutiennent déjà l'Oramip, de prendre eux aussi toute la mesure du problème pour préserver l'air pur pyrénéen. A.C.

C'est un succès commercial : la boutique de producteurs Ferm'envie, ouverte par Pierre et Gauthier Moureu avec six amis, illustre l'appétit des consommateurs pour les produits d'ici.

Ces producteurs des Pyrénées-Atlantiques mettent le local en rayon

CONSUMMATION DURABLE



Difficile d'accuser Pierre Moureu de ne pas faire dans le local : « 90 % de nos produits viennent des Pyrénées-Atlantiques, 7 à 8 %, des départements limitrophes, et nous avons 1 à 2 % de produits exotiques comme l'huile d'olive ou le riz, qui viennent de l'Aude. » Dans la boutique Ferm'envie, qu'il a ouverte fin 2012 dans la banlieue de Pau, cet éleveur vend d'abord sa production, dont ses jambons de Bayonne IGP. Mais aussi celle des trois copains qui l'ont suivi dans l'aventure : Claude Gouze, Philippe Carrère et Philippe Lalanne. « Nous nous connaissons depuis tout gamins, nous avons des problématiques communes. On ne se voit pas ne pas savoir ce que devient notre produit ; réduire encore plus la distance entre les producteurs et les consommateurs, ça coule de source. Nous cherchions donc une manière dynamique de nous lancer dans les circuits courts,

quand nous avons entendu parler des boutiques de producteurs. » Ce pari osé a également permis aux quatre amis d'aider leurs fils à se lancer. Gauthier, Maxime, Baptiste et Fabien ont été associés à l'affaire.

VALEUR AJOUTÉE ET PÉRENNITÉ

« Si nous n'avions pas ouvert la boutique, j'aurais dû licencier un de mes deux employés pour accueillir Gauthier sur l'exploitation, raconte Pierre Moureu. Nous nous y refusions. » Résultat, les huit associés prennent chacun un jour de permanence au point de vente, à tour de rôle, en plus du samedi, jour de réunion. Le reste du temps leur suffit pour s'occuper de leurs exploitations. Six employés les épaulent pour faire tourner la boutique. « Aujourd'hui, on est très satisfaits, on crée de la valeur ajoutée et de la pérennité dans l'agriculture et pour l'environnement », se réjouit Pierre Moureu.

Et les chiffres lui donnent raison : Ferm'envie a réalisé 1,5 million d'euros de chiffre d'affaires en 2013, avec 46 000 passages en caisse. De 45 exploitants partenaires, la boutique est passée à 100, pour un total de 1 500 produits disponibles. L'ouverture d'un nouveau point de vente, de l'autre côté de Pau, est déjà à l'étude.

« Nous nous sommes rendu compte qu'il y avait une forte attente, explique l'éleveur. Nous avons une approche directe avec les consommateurs, et nous ne passons pas une journée sans discuter avec eux. Nous faisons aussi des animations avec les producteurs partenaires. Ça rassure et ça plaît énormément. Ça permet de voir le producteur, au-delà de sa binette sur un paquet ! » La rencontre est l'occasion pour le producteur de faire un peu de pédagogie, de rappeler des fondamentaux comme la saisonnalité, et de sentir son travail respecté et valorisé. « Le contact se fait naturellement quand c'est une passion, assure Gauthier. Les mots viennent tout seuls. »

Comme Gauthier, un agriculteur sur deux qui s'installe dans les Pyrénées-Atlantiques le fait en circuit court. Entre les marchés de producteurs, la vente à la ferme, les Amap, et les Ruches qui disent oui (ces groupements d'achats à l'initiative des consommateurs), le département est

témoin d'un véritable engouement pour l'approvisionnement local. Avec ses limites : « Sur certains produits issus de l'élevage, comme la viande de porc ou de bœuf, les laitages et les œufs, il y a maintenant de la concurrence en circuit court, explique Jean-Luc Lafargue, responsable du pôle agriculture de proximité à la chambre d'agriculture. Il faut savoir se démarquer, innover pour capter une nouvelle clientèle. » Il ne suffit pas d'avoir de bons produits. Il faut également identifier une clientèle cible, avoir des compétences en vente, et sentir les attentes des consommateurs.

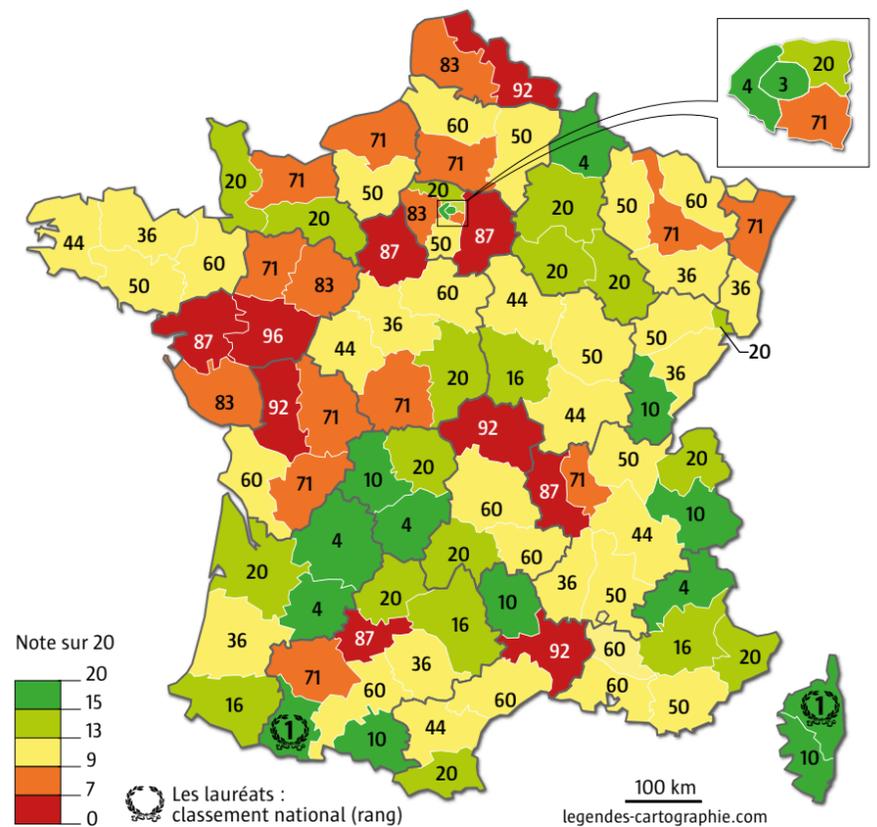
UN ENGOUEMENT POUR LES RECETTES

« Nous avons dû nous adapter, confirme Pierre Moureu. En plus de la boucherie, nous avons un espace avec des produits déjà emballés sous vide, pour les gens pressés. » À l'inverse, pour ceux qui ont le temps, un classeur avec des recettes est à disposition dans le magasin. « On en rajoute tout le temps. L'engouement pour les recettes est surprenant, assure Pierre Moureu. Il y a une vraie demande, de la part d'une génération à qui l'on n'a pas transmis la préparation des produits. » Dans leur prochain magasin, les producteurs prévoient d'installer une cuisine pour y dispenser des cours. À produit local, cuisine locale. A.C.

LES MOUREU PÈRE ET FILS dans leur boutique de producteurs Ferm'envie, à Pau. Un circuit court qui ira loin.



QUALITÉ DE L'EAU



Performante et pédagogique, la station d'épuration de Vielle-Aure marque un soin particulier porté à l'environnement montagnard.

Les Hautes-Pyrénées au top pour le traitement des eaux

Yves Saint-Martin, chargé de l'aide aux stations d'épuration des Hautes-Pyrénées, en est persuadé, ici, la nature est un bien précieux : « La première activité économique c'est le tourisme, et le support de cette activité, c'est la qualité de l'environnement. Il y a donc eu beaucoup d'efforts des communes locales, des investissements sur les stations et sur le renouvellement des réseaux. »

DERRIÈRE LE ROBINET, IL Y A DU TRAVAIL

Mais le tourisme est également une contrainte pour l'exploitant de station d'épuration : il lui faut gérer des variations de population parfois spectaculaires. « De 3 500 équivalents habitants hors saison, nous passons à 18 000 du jour

au lendemain, à Noël et lors des vacances de février », confirme Mélanie Cabanel, responsable de la station de Vielle-Aure qui bien sûr a été conçue pour encaisser ces variations. Modèle du genre, elle a même été dotée dès son inauguration, en 1996, d'une spectaculaire maquette pédagogique, expliquant le cycle de l'eau et son traitement. « Cela permet de sensibiliser le jeune public, de montrer que derrière le robinet il y a du travail », explique Mélanie Cabanel. Autre innovation : depuis 2010, la station transforme ses boues d'épuration en compost, utilisé pour végétaliser les pistes de ski et donné aux particuliers pour qu'ils puissent jardiner sans engrais chimiques. Quand on a une si belle nature, il va de soi de la soigner. A.C.

LE PALMARÈS

Plus qu'un outil naturaliste, cette plate-forme internet sensibilise les habitants du département en les incitant à recueillir des données sur les richesses locales.

Dans le Gard, l'Observatoire du patrimoine embarque les citoyens

« On considère que ce n'est pas nous, associations, qui protégeons la nature : elle est protégée par des choix de société et des choix individuels, explique Jean-Laurent Hentz, animateur de l'association Gard nature. Notre but est de mettre à la disposition des pouvoirs publics et des citoyens des connaissances naturalistes qui vont pouvoir être utiles à leur réflexion. »

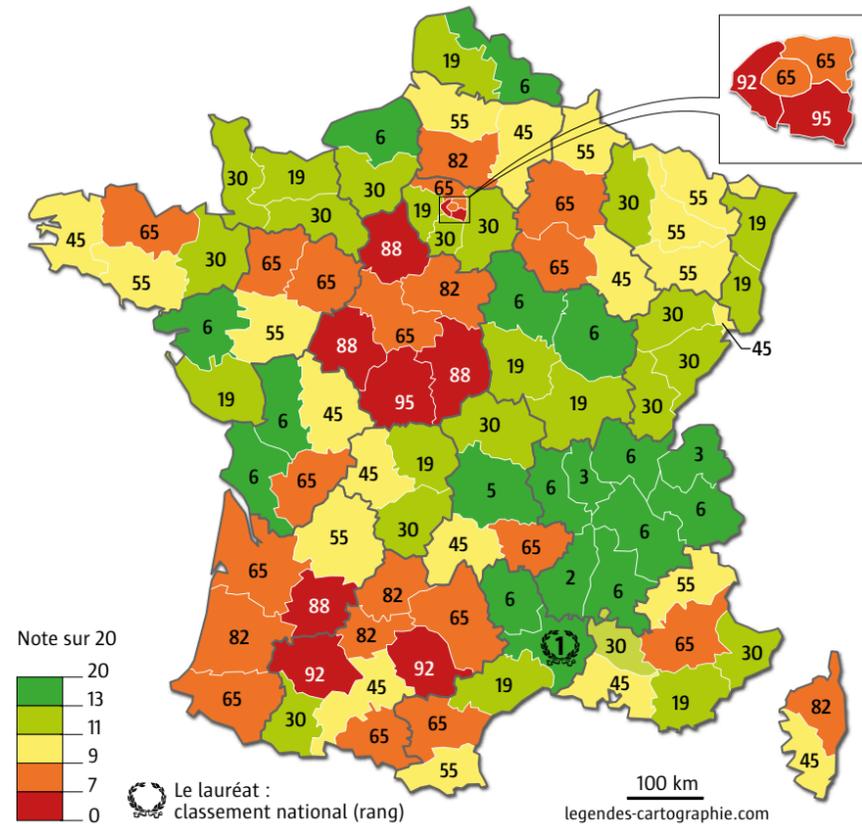
UN RÉSEAU DE 720 CONTRIBUTEURS

Des connaissances que Gard nature a rassemblées depuis 2006 dans l'Observatoire du patrimoine naturel du Gard, un site internet qui recueille toutes les observations naturalistes faites sur le territoire. Soit plus de 190000 observations et 10000 photos, réalisées par un réseau de 720 contributeurs ponctuels

ou réguliers, naturalistes chevronnés ou simple randonneurs attentifs à la faune et la flore locale.

« La particularité du Gard est d'avoir une très grande diversité de milieux : les causses, la garrigue, la côte, la Camargue, les Costières... et notre première priorité est de bien connaître sa biodiversité », assure Gilles Larnac, chargé de mission patrimoine naturel au conseil général, qui a soutenu la mise en place de l'Observatoire. « Dans le Gard, c'est remarquable qu'il y ait autant de gens pour suivre le mouvement, se félicite Jean-Laurent Hentz. Les collectivités locales sont réceptives, ça dépasse les clivages politiques, car l'objectif commun est bien identifié : protéger le patrimoine naturel. » Aussi le département voit-il fleurir les démarches de sciences participatives. Après le

PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ



APPRENDRE À RECONNAÎTRE LA FLORE permet aux naturalistes en herbe de participer au grand mouvement de protection du patrimoine.

syndicat mixte de gestion de la vallée du Galeizon, qui a lancé son observatoire il y a trois ans, le petit dernier est né ce printemps dans la zone Natura 2000 de la vallée du Gardon de Saint-Jean, dans les Cévennes.

ENCOURAGER LA SCIENCE PARTICIPATIVE

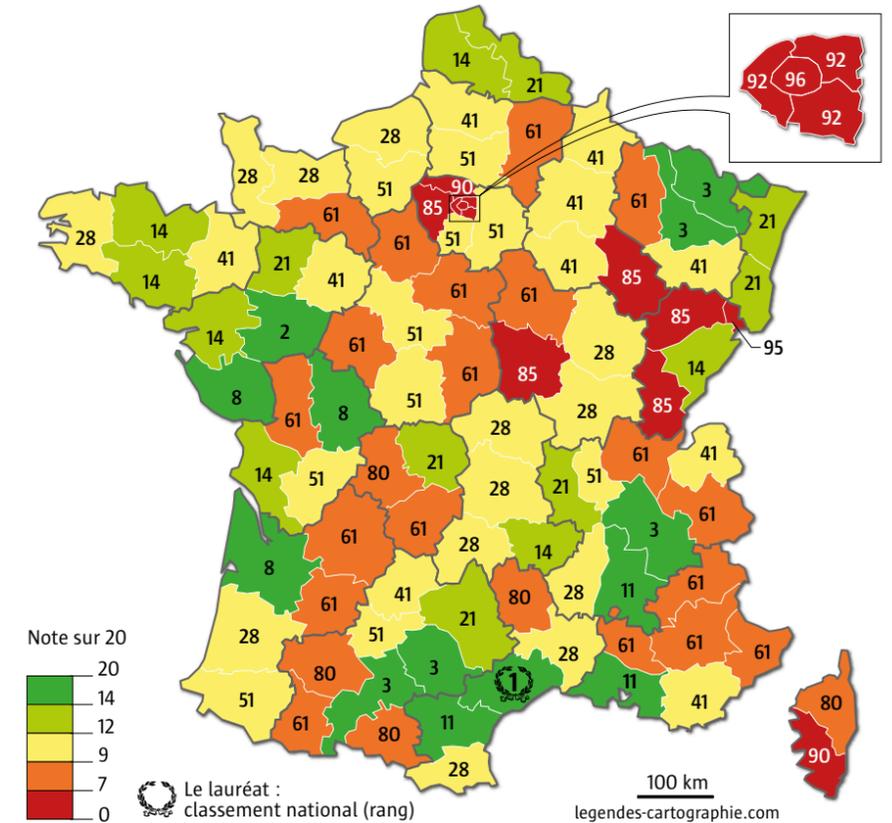
« Les données que nous récoltons nous aident à adapter notre gestion du territoire, explique Karen Joyaux, animatrice de la zone Natura 2000. Mais j'ai aussi lancé l'Observatoire pour sensibiliser le public aux espèces protégées de la zone. Nous visons des amateurs, des personnes intéressées par la nature mais qui n'ont pas forcément de connaissances naturalistes. »

Les animations réalisées avec Gard nature permettent aux habitants du territoire de reconnaître certaines espèces pour participer, à leur échelle, au mouvement local et départemental. Car les données sont bien sûr rentrées dans la base de données de l'Observatoire du patrimoine naturel du Gard.

« Nous avons déjà touché une cinquantaine de personnes dans la vallée, qui ne compte que 5000 habitants, explique Karen Joyaux. C'est très encourageant ! » Après le lucane cerf-volant, c'est un autre coléoptère, la rosalie des Alpes, qui devrait faire l'objet du prochain inventaire citoyen. Soyez prêts : l'avis de recherche circulera bientôt dans la vallée. A.C.

LE PALMARÈS

ÉNERGIES RENOUVELABLES



Très tôt, ce département du Sud a mis sur les éoliennes et le solaire. Parfois au détriment de ses espaces naturels et de la faune sauvage.

Pour les oiseaux, l'Hérault doit réfréner ses éoliennes

Favorisé par un ensoleillement généreux et des vents venus de la mer, l'Hérault a mis très tôt sur les énergies renouvelables. Ceci dans une région, le Languedoc-Roussillon, qui s'est fixé un objectif ambitieux à l'horizon 2020 : amener à 29 % la part des énergies renouvelables (contre 23 % au niveau national).

UN DISPOSITIF À 30 000 € PIÈCE

Poussé par de nombreux dispositifs – Agenda 21 du département, de l'agglomération de Montpellier... – et grâce aussi au développement d'initiatives plus citoyennes (Enercoop ou encore le Festival de Thau), le département a vu ses espaces se couvrir d'éoliennes et de panneaux photovoltaïques. Trop ? C'est en tout cas l'opinion de Pierre Maigre, président de la LPO

de l'Hérault. Responsable d'un remarquable centre régional de sauvegarde de la faune sauvage à Villeveyrac, il réclame des vraies études d'impact pour ne pas avoir à choisir entre la préservation du climat et celle de la biodiversité. Ainsi, sur le site du causse d'Aumelas, où EDF avait installé 23 éoliennes, il a constaté une augmentation de la mortalité de nombreux oiseaux, dont des espèces protégées (faucons crécerelletes, busards cendrés...).

Ayant porté plainte devant le tribunal administratif de Montpellier, la LPO a déjà imposé à EDF l'installation, en haut de certaines éoliennes, de trois caméras « DT Bird » chargées d'avertir les oiseaux par un signal sonore. Leur coût : 30000 € pièce. De quoi freiner quelques ardeurs. O

OLIVIER NOUAILLAS